

Les

témoins

d'une sottise

par

René BERGERON



(Deuxième édition, 7e mille)

Prix: 10 sous l'exemplaire; \$7.00 le cent.

La première édition de ce tract a été faite par l'ECOLE SOCIALE POPULAIRE et porte le No 332 de la série L'OEUVRE DES TRACTS. La deuxième édition est en vente chez l'auteur. Voir la dernière page de la couverture.

<http://www.liberius.net>

© Bibliothèque Saint Libère 2023.

Toute reproduction à but non lucratif est autorisée.

Les “témoins” d’une sottise

par René BERGERON

Jalouse de l'éternelle jeunesse de la vérité, sa vieille ennemie, l'erreur, travaille constamment et éperdument à se donner une apparence d'adolescente.

Mais il est toujours facile de découvrir
l'éclat emprunté
Dont elle a soin de peindre et d'orne son visage
Pour réparer des ans l'irréparable outrage.

Au fond, elle n'est qu'une effrontée qui fouille dans les garde-robes de la redite avec l'espérance d'y trouver un habit neuf.

Et s'il est vrai que l'erreur participe à l'immortalité des démons et à la vie dure des passions ou de la bêtise, il reste qu'elle ne partagera jamais les prérogatives de la vérité, dont l'une est de ne pas vieillir et l'autre d'être toujours victorieuse.

Cette dernière certitude ne nous dispense pourtant pas de riposter à l'erreur, chaque fois qu'elle risque une nouvelle attaque. Car, si le diable ne désarme jamais malgré sa certitude de la défaite finale, les soldats de la vérité auraient mauvaise grâce à abandonner un combat dont l'issue ne peut être que glorieuse.

Tant pis pour l'enfer si chacun de ses assauts est, pour le ciel, une nouvelle occasion de triomphe!

Même quand ils se réclament hypocritement de Jéhovah, les témoins de Lucifer déposent malgré eux contre leur chef infernal et ils portent leur réfutation dans leur visage même.

Un petit coup d'œil sur l'histoire et l'enseignement des Témoins de Jéhovah vous montrera :

1° que Lucifer se fait vieux et commence à manquer d'imagination ;

2° que la bêtise humaine ne s'est guère subtilisée, malgré son âge.

Ah ! si la publicité n'était pas capable de tout, justement parce que «le nombre des sots est infini», ça ne vaudrait pas la peine de réfuter cette nouvelle folie moderne.

Elle mériterait même que, pour une fois, nous donnions raison à Voltaire, ce «singe de génie», qui nous prie tout simplement de ne pas répondre en forme aux impertinences : «Ce serait, dit-il, prier Hercule de s'amuser à tuer un scorpion à coups de massue.» Mais vu que la propagande des Témoins atteint en intensité celle de l'impalpable savon, il faut bien, sinon leur froter un peu les oreilles, du moins démasquer la malhonnêteté de leur petit commerce. Car s'il est vrai que «le silence est la plus grande persécution», il n'est jamais une réfutation. Or, il ne s'agit pas de persécuter les témoins de Jéhovah, mais de faire connaître leurs fumisteries.

Croirez-vous que ces gens-là ont à Brooklyn (E.-U.) un centre international de diffusion gigantesque ? Quelques chiffres suffiront à vous le démontrer. De leurs deux imposants édifices, un de sept étages et l'autre de huit, ils dirigent une imprimerie, une fabrique de phonographes et un poste de radio, le WBBR.

The Watch Tower, leur journal officiel bimensuel, est tiré à 4,500,000 exemplaires par année.

Ils ont vendu à leurs adeptes, au cours de la seule année 1939, 10,000 phonographes et 30,000 disques.

De 1920 à 1940, ils ont distribué 310,000,000 de livres et brochures dont quatre-vingt-quatorze titres — tous insignifiants et très mal écrits — sont l'oeuvre de leur ex-chef Rutherford. Une de ses dernières publications a connu le record de

vente de 4,000,000 d'exemplaires au cours d'un seul mois.

Aux Etats-Unis seulement, la Corporation compte 44,000 militants qui ont à leur disposition 1,000 camions pour aller porter à tous les centres américains les bruyantes émissions de leurs faux prophètes. Leur dernière brochure: **La haine ardente du Québec...**, est tombée sur le Canada comme un orage de grêle: 1,500,000 exemplaires.

Comment voulez-vous qu'une telle débauche d'organisation ne produise pas d'effet auprès des badaux: car pour ceux-ci, la roue qui crie le plus est celle qui mérite le plus d'attention.

Pourtant, il nous paraît évident que le sectarisme des Témoins de Jéhovah n'a d'autre point d'appui qu'un principe de commerce en gros. On ne peut pas dire, en effet, qu'il provient d'une erreur théologique ou d'une hérésie, puisqu'il décrète que sa mission consiste en partie à faire connaître «les fraudes, les erreurs, les enseignements et les pratiques des religions établies, aussi bien de la religion catholique que des religions protestantes».

Il n'est pas davantage un néo-christianisme, puisqu'il répand le mépris des enseignements évangéliques et qu'il nie jusqu'à l'immortalité de l'âme humaine. Car si Rutherford a voulu justifier sa grossière exploitation par un choix très réduit de textes bibliques — encore qu'il lui ait fallu en massacrer non seulement le sens, mais la lettre même — , et en brandissant l'Apocalypse comme une baïonnette, alors qu'il ne s'y comprend pas plus qu'un chien dans un jeu de quilles, il n'a jamais prétendu fonder une religion: il n'était que le précurseur du second avènement du Christ, ou, si vous voulez, le deuxième témoin de l'introduction à la fin du monde commencée en 1874. Il s'est

dit le septième ange de Dieu, envoyé sur la terre pour continuer l'oeuvre de saint Paul, de saint Jean et des hérétiques Arius, Valdo, Wiclef et Luther. Nous verrons par la suite que Pascal a eu raison d'écrire: «Qui veut faire l'ange fait la bête.»

Disons tout de suite que le premier témoin du deuxième avènement du Christ fut Charles T. Russel, en 1876, par conséquent deux ans après la fin du monde... Pour un garçon de vingt-quatre ans, c'était un tour de force peu banal... A quarante-cinq ans, il subit un procès pour infidélité conjugale et fut condamné. Un peu plus tard, il fut pris à vendre du «blé miraculeux» à \$60 le boisseau et fut encore condamné. Ce prophète mourut en 1916 et son manteau tomba sur les épaules d'un autre repris de justice, l'ineffable Rutherford, mort en 1942 (malgré son immortalité), et remplacé à la gérance par Nathan Knorr.

Or, c'est Rutherford qui a dit: «Nous n'avons pas de credo défini.» Il faut croire à mesure que cet écervelé définit la vérité. «Il n'y a pas d'autre Dieu que Jéhovah, écrit-il en toute humilité, et Rutherford est son prophète.» Aussi s'est-il affublé de l'infailibilité qu'il conteste à l'Eglise pour l'interprétation des saintes Ecritures. Bien plus, il prétendit que ses avancés étaient d'inspiration divine au même titre que les auteurs de la Bible; de sorte que le suivre était le seul moyen de ne pas se tromper, et que ne pas le suivre était l'erreur fondamentale et le signe certain de l'éternelle réprobation.

Si le Rutherfordisme n'est pas une nouvelle religion chrétienne, il n'est pas non plus un mouvement politique; il rejette au contraire l'idée de gouvernement civil, et il la dénonce comme une invention de Satan, propre seulement à empêcher Jéhovah d'exercer son autorité, la seule légitime.

D'où il conclut que le seul fait d'obéir à une loi humaine constitue une insulte et une désobéissance à Dieu.

«Les sauvages gouvernements de la terre sont l'organisme de Satan», écrit le petit juge de toutes les questions divines et humaines, dans le premier volume de *Light*. Dans le deuxième volume du même ouvrage, il compare l'empire anglo-américain à «la bête à deux cornes». Or, il n'apparaît pas dans les élucubrations de Rutherford qu'il ait voulu substituer une autre direction politique aux peuples de la terre.

Enfin, le Rutherfordisme n'est pas une doctrine sociale, mais une semaille de sentiments haineux pour tout ce qui est temporel. Ce qui ne l'empêche pourtant pas d'offrir aux ignorants, aux miséreux et surtout aux imbéciles, une foi spirituelle en un ciel terrestre et éternel.

En bousculant toute autorité religieuse et civile, la foi en Rutherford est forcément antisociale, comme antipolitique, antireligieuse, antichrétienne, antimorale, antidisciplinaire, antidogmatique et antihumaine. C'est l'antiphilosophie totale.

Chose curieuse, c'est que cette Corporation industrielle repose sur la plus naïve des croyances à la plus ridicule des affirmations.

Car, encore une fois, le dogme fondamental des Témoins, c'est le fait accompli du second avènement du Christ en 1874, et de «la fin du monde» des Gentils en 1914. Si encore le fanatisme de ces illuminés avait été affecté par l'irréalisation du cataclysme attendu! Mais non; la fin du monde a été remise à 1916, puis à 1918, 1924, 1928 et encore, sans que les adeptes se soient découragés. Ils se contentent d'accepter la stupide explication du chef qui attribue ce retard à la dure bataille que Satan soutient au ciel contre Dieu.

Et comme le combat doit être à la veille de se terminer, le successeur de Rutherford presse les Gentils de rejoindre les rangs des élus, à qui une bienheureuse éternité de bonheur matériel est promise: «Parmi les vivants actuels, des millions ne mourront pas», écrivait le prophète mort.

Je vous fais grâce de sa conception matérialiste et enfantine du ciel attendu des Témoins. Qu'il vous suffise de savoir que toute cette fantaisie est absurde et insolente, qu'elle est un défi cynique au bon sens même, et une caricature blasphématoire des divins Testaments.

C'est pourquoi nous applaudissons à tour de bres la campagne légale que la province de Québec a entreprise contre ces colporteurs de grossièretés.

Qu'ils n'invoquent pas la liberté de culte, car ils n'en ont pas d'autre que celui du tapage. C'est si vrai qu'ils s'arrangent pour être molestés même par les pays qui les ont légalisés. On dirait qu'une de leurs premières préoccupations est d'en venir aux prises avec les tribunaux. Ainsi ont-ils réussi, en 1942, à mobiliser sur eux l'attention judiciaire des Etats-Unis, où ils eurent 2,000 procès, et de l'Angleterre (hôte du congrès mondial des Sans-Dieu en 1940), où 519 Témoins firent 72,270 jours de prison. Depuis deux ans, ils ont obtenu, seulement à Montréal, huit cents procès. Quelques-uns y prennent un tel goût sadique qu'ils comparaissent en cour jusqu'à cinquante fois. Tout ça pour attirer l'attention et activer la vente. C'est à se demander si vraiment ils méritent d'être jugés autrement que par le fouet..., seul argument qui ferait loi contre leurs passions et leur orgueil, à moins qu'on ne croie débonnairement qu'il vaut mieux les envoyer dans une maison de santé, vu qu'ils sont sots à vingt-quatre carats.

D'ici j'entends sortir du cénacle de la «Société des libertés civiques» un tollé philanthropique et apitoyé.

Mais rien ne saurait plus nous surprendre, nous qui avons entendu les communistes parler de liberté et de démocratie, condamner le totalitarisme; nous qui les avons vus partir en guerre pour la libération des peuples opprimés. C'est à faire pouffer de rire un cadavre en décomposition.

La liberté devient un mot qui sonne creux quand on le vide de son sens: car les mots ne sont pas des sacs qui prennent la forme de ce qu'on met dedans. Aucune théorie, aucune puissance et aucune volonté ne peuvent changer la nature de la liberté. C'est pourquoi ne posent des actes libres que ceux qui exercent, conformément à son vrai concept, le redoutable pouvoir de dire non aux propositions nuisibles et oui aux propositions utiles. Ceux qui abusent de leur vouloir commettent des actes licencieux. La liberté suppose donc une connaissance suffisante des biens humains et surtout de l'échelle de leur valeur. Car si elle se définit «le pouvoir de choisir, d'agir ou de ne pas agir», la liberté n'appartient qu'aux êtres intelligents et suffisamment renseignés. Le loup qui mange un enfant n'est pas coupable de crime: il n'obéit qu'à la loi de la faim. L'enfant de deux ans qui se bourre de pilules parce qu'il les confond avec les bonbons ne pose pas un acte libre et ne se suicide pas au sens moral, même s'il succombe à sa gourmandise. D'autre part, l'adulte qui boit délibérément une potion amère, parce qu'il sait qu'elle lui sera salutaire, fait un geste intelligent, conforme à la nature, un geste libre. Et sa puissance de liberté sera d'autant plus grande qu'il sera capable de grandes contraintes pour atteindre un bien supérieur.

Plus on exerce à bon escient son vouloir, plus on élève et renforcit sa liberté. Alors, la liberté

n'est pas seulement un principe, mais un effet qui met d'accord la volonté, l'intelligence et la connaissance. «La vérité vous rendra libres», a dit Notre-Seigneur.

Un gouvernement qui nous dit la vérité sur l'état d'une route et qui affiche des indications comme celles-ci: «Danger. Huit milles à l'heure», «Prenez garde, le pont est étroit», «Passage à niveau, arrêtez», n'attaque pas la liberté des automobilistes, mais la favorise. On ne pourrait pas même accuser l'officier de circulation d'être un obstacle à la liberté de la route, sous prétexte qu'il arrête les voyageurs, qu'il vérifie leurs permis, qu'il exige un examen des phares et des freins, et même qu'il fait rater la course d'un conducteur en état d'ivresse. Au contraire, cet officier s'avère protecteur de la liberté publique. Car votre liberté d'aller à Québec repose sur la suppression des obstacles, de sorte que l'ébriété de quelqu'un, en plus d'être nuisible à votre droit d'atteindre votre objectif en toute sécurité, l'est principalement à la victime de l'alcool. Et puisque nous disons victime, c'est donc dire que l'ivrogne a déjà perdu des droits, en particulier le droit à l'exercice de la liberté.

Bien que la Franc-Maçonnerie ait déformé et perverti le sens du mot liberté jusqu'à soutenir le droit à l'erreur et au mal, elle n'a jamais condamné la gendarmerie ni la magistrature. Pourtant, s'il y a des gens embarrassants pour les malfaiteurs, ce sont bien les policiers et les juges. Et si le monde civilisé considère ces gens-là comme des instruments de sauvegarde sociale, c'est dire que le droit au mal n'existe pas.

Or, le droit à l'erreur n'existe pas non plus. Fait pour la vérité, l'homme n'a droit qu'à la vérité. Et c'est parce que la vérité est son bien, et par conséquent son droit, que mon devoir est de

lui faciliter les moyens d'y arriver, même s'il se révolte contre mon intervention.

Je vous donne un exemple pour bien illustrer cet exposé de la liberté, cette grande inconnue :

Supposons qu'en vous promenant sur un rivage vous aperceviez un poisson vivant qu'un pêcheur distrait y a oublié. Parce qu'il se roule dans le sable, sous le beau soleil, près de la boîte aux vers, vous savez fort bien qu'il n'est pas dans son élément ou qu'il ne jouit pas de son bien propre, l'eau. Croyez-vous que si vous voulez lui rendre le service de le remettre à l'eau, il va collaborer ? Au contraire, il va se débattre au point de vous rendre la tâche difficile, et d'autant plus difficile que vous tenez à ne lui pas faire de mal. C'est malgré lui que vous allez le remettre en liberté. Il a beau n'y rien comprendre, il reste que vous êtes son sauveur et que votre violence même a été l'agent de son bien.

De même, lorsque l'Etat poursuit les Témoins de Jéhovah, loin d'enfreindre leur liberté, il travaille à les libérer de l'esclavage de la Tour de Garde. Et, à plus forte raison, il protège les citoyens contre des empoisonneurs.

Aussi trouvons-nous curieux qu'il se trouve des journaux et des sociétés de soi-disant «libertés civiques» pour défendre les Témoins de Jéhovah, alors que ces mêmes organes prendraient certainement une autre attitude s'il s'agissait de criminels qui iraient de porte en porte déposer de l'arsenic dans nos bouteilles de lait. Pourquoi cette différence de position envers les poisons chimiques et les poisons intellectuels, moraux et sociaux ? Serait-ce que ceux-là ne partagent pas l'avis du Christ dont la mise en garde est surtout contre «ceux qui tuent l'âme» ? Ou se méprennent-ils tout simplement sur la nature de la liberté et

du droit? Pourquoi ne protestent-ils pas contre la tyrannie des parents qui font vacciner leurs enfants contre les maladies contagieuses? Que nous répondraient-ils si nous disions qu'il n'est pas démocratique d'inoculer les enfants sans leur permission? que la prévention organisée des accidents est contraire à la liberté? que, vu la liberté d'opinion, le professeur peut enseigner que $5 \text{ plus } 5 = 0$ et $5 \text{ moins } 5 = 10$?

Ils nous feraient tout bonnement l'honneur d'une déclaration solennelle dans laquelle ils nous traiteraient d'imbéciles.

Or, voici comment Léon XIII, dans l'encyclique **Immortale Dei**, répond aux champions de toutes les libertés:

Les maux dont on ne peut se dissimuler ni le nombre ni la gravité, sont nés, en grande partie, de ces libertés tant vantées, et où l'on avait cru voir renfermés des germes de salut et de gloire. Cette espérance a été déçue par les faits. Au lieu de fruits doux et salutaires, sont venus des fruits amers et empoisonnés. Si l'on cherche le remède, qu'on le cherche dans le rappel des saines doctrines desquelles seules on peut attendre avec confiance la conservation de l'ordre et, par là même, la garantie de la vraie liberté...

«Il n'est aucunement permis de demander, de défendre ou d'accorder sans discernement la liberté de la pensée, de la presse, de l'enseignement, des religions, comme autant de droits que la nature a conférés. Autrement, on aurait le droit de se soustraire à la souveraineté de Dieu, et nulle loi ne pourrait modérer la liberté humaine. — Il suit pareillement que ces diverses sortes de libertés peuvent, pour de justes causes, être tolérées, pourvu qu'un juste tempérament les empêche de dégénérer jusqu'à la licence et au désordre.—Car

une liberté ne doit être réputée légitime qu'en tant qu'elle accroît notre faculté pour le bien; hors de là, jamais.»

Maintenant que je vous ai présenté les faux Témoins de Jéhovah et fait connaître la fausse conception de la liberté dont ils se voudraient couvrir, il me reste, pour être pratique, à vous présenter les Témoins du Christ-Dieu et la doctrine qui réfute le verbiage des Jéhovistes. Car s'il y a des aveugles-nés, il reste que la situation normale, c'est de voir clair.

Souverain Maître de tous les hommes, Dieu seul peut signifier à ses créatures la façon dont il veut être servi. C'est pourquoi il a révélé sa loi par l'intermédiaire des écrivains sacrés.

Pendant des millénaires, les prophètes nous ont annoncé et décrit le Rédempteur promis à nos premiers parents. Nous avons reconnu le Sauveur à la réalisation littérale des prophéties. Lui-même s'est présenté comme étant le Fils de Dieu et deuxième personne de la Trinité. Il l'a prouvé par ses nombreux miracles et ses propres prophéties.

Pendant trois ans de sa vie mortelle, il a enseigné en Dieu; et avec la même autorité, il a commandé en Dieu aux choses, aux éléments, aux hommes, aux démons et même aux cadavres.

Il nous a parlé en particulier de son Royaume et de son Eglise, répondant d'avance à ceux qui se réclament de lui sans appartenir à cette Eglise, sans être sujets d'un même Royaume, et sans croire en la nécessité d'un «seul pasteur et d'un seul troupeau».

Le Christ, qui s'est montré si tendre et si accommodant pour les hommes, fut, lorsqu'il s'agissait de doctrine, d'une rigueur à toute épreuve. Il n'est pas venu révéler des demi-vérités ou des dogmes subjectifs. Tant pis pour ceux qui s'en scandaliseront! Qu'ils s'en aillent, s'ils ne veulent

pas prendre sa parole! Pas de souplesse diplomatique, pas de concessions possibles!

Lorsque Jésus-Christ fit son sermon sur l'Eucharistie, saint Jean nous rapporte que plusieurs personnes, trouvant sa parole trop dure, se levèrent et s'en allèrent. Et il n'y a pas de doute que s'il y avait eu des Canadiens dans l'auditoire, le reporter inspiré aurait dit que ces protestants s'en allèrent en blasphémant... Or, que fit le divin prédicateur? Au lieu de retenir les premiers hérétiques par des promesses et des compromis, il les laissa s'excommunier de son groupe, surtout préoccupé de savoir s'il lui resterait des disciples fidèles: «Et vous, dit-il à ses apôtres, allez-vous aussi vous en aller?» Nous voyons par là que Notre-Seigneur a préféré perdre de nombreuses brebis plutôt que de consentir à la moindre division doctrinale.

C'est avec la même intransigeance que son Eglise devra conserver le dépôt sacré de l'Evangile: «Enseignez toutes les nations, leur apprenant à garder tout ce que je vous ai commandé»; «Celui qui n'écoute pas l'Eglise, qu'il soit considéré comme un païen et un publicain»; car «tout pouvoir m'a été donné dans le ciel et sur la terre. Comme mon Père m'a envoyé, ainsi je vous envoie».

Il appert de là que le Christ a nommé ses apôtres exécuteurs testamentaires de ses volontés. Et pour que la chicane ne prît pas tout de suite après la mort des Douze, le fondateur d'une seule religion et d'une seule Eglise a assuré la perpétuité de l'autorité vivante des apôtres: «Et voici, dit-il, que je suis avec vous tous les jours et jusqu'à la consommation des siècles.»

Plus que cela, le Christ a prévenu toute anarchie au sein même du collège apostolique, en décidant qu'un des douze exercerait après lui l'au-

torité suprême. Celui-là, il le prépare indiscutablement à sa redoutable mission, dès sa première rencontre avec lui: aussitôt, en effet, qu'André eut présenté son frère à Jésus, le Maître lui dit: «Tu es Simon, fils de Jonas; tu seras appelé Céphas, c'est-à-dire Pierre.»

Pourquoi d'abord ce changement de nom, et pourquoi Simon portera-t-il désormais le nom symbolique dont la Bible désigne la personne même du Messie, comparé à la «pierre angulaire»? C'est qu'il veut faire de Pierre son *alter ego*. En attendant qu'il lui donne les clés de son Royaume, il entoure son élu d'attentions particulières: il monte dans sa barque pour prêcher; il choisit sa barque pour la pêche miraculeuse; c'est à lui qu'il dit: «Désormais, tu seras pêcheur d'hommes», quoiqu'il y eût avec lui Jacques et Jean; c'est à lui qu'il ordonne de marcher sur les eaux; c'est à lui qu'il lave les pieds en premier au soir du Jeudi saint; c'est à lui qu'il fait d'abord annoncer sa résurrection; c'est à lui qu'il apparaît le premier, etc.

En un mot, le Sauveur lui accorde la préséance sur les autres et il lui annonce qu'il compte sur lui pour bâtir: «Et moi je te dis que tu es Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Eglise; et les portes de l'enfer ne prévaudront point contre elle. Et je te donnerai les clés du royaume des cieux; et tout ce que tu lieras sur la terre sera lié dans les cieux et tout ce que tu délieras sur la terre sera délié dans les cieux.»

Sans doute qu'à ce moment-là saint Pierre n'était pas encore détenteur du souverain pontificat, mais il en avait déjà la promesse formelle et infaillible.

Jusqu'à la veille de son ascension, Jésus-Christ détint toute l'autorité, qu'il exerça sur Pierre comme sur les autres. Mais avant de quitter la

terre, il dit à Pierre: «Pais mes agneaux. Pais mes brebis.» Le Seigneur, qui s'était plusieurs fois comparé à un pasteur, venait donc de confier à Pierre son troupeau tout entier: les agneaux et les brebis, les enfants et les parents, les sujets et les rois, les fidèles et les prêtres.

Le Jeudi saint, Jésus avait promis l'infaillibilité à Pierre: «J'ai prié pour toi afin que ta foi ne défaille pas; et toi, quand tu seras converti, confirme tes frères.»

Et comme le troupeau a toujours besoin d'un pasteur pour le paître, Pierre doit rester vivant jusqu'à la consommation des siècles. «Simon peut mourir, disait Pie IX, mais Pierre ne meurt pas.»

C'est qu'il y aura toujours à lier et à délier; qu'il faudra toujours un dépositaire de la Révélation dont la foi ne défaille pas et pour qui le Maître prie.

En 1947, Pierre, c'est Sa Sainteté le Pape Pie XII, glorieusement régnant, et contre l'autorité duquel les portes de l'enfer ne prévaudront pas, même si Rutherford et Nathan les ouvrent plus grandes que d'autres.

Ce serait faire une injure à la bonté, à la sagesse et à toutes les infinies perfections de Jésus-Christ que de croire qu'il pouvait pendant vingt siècles laisser sa vérité en suspens; qu'il pouvait laisser des générations et des générations d'hommes, qu'il a aimés jusqu'au martyre, se débattre dans les ténèbres de l'erreur, afin de donner à Russel et à Rutherford le temps de naître et de trouver enfin le sens de ses volontés.

Il n'y a pas à dire, si ces énergumènes ont raison, personne n'a eu raison avant eux; car il ne peut y avoir deux vérités, comme il ne peut y avoir deux Dieux, et comme sa parole ne peut avoir

deux sens contraires. Par exemple, cette affirmation catégorique: «Ceci est mon corps, ceci est mon sang», ne peut pas vouloir dire en même temps: «Ceci n'est pas mon corps, ceci n'est pas mon sang.»

Il n'est donc pas probable, pas même possible, qu'un homme du vingtième siècle, vivant à Pittsburg, en Pennsylvanie, soit le premier et l'unique dépositaire de la vérité biblique! Les vrais témoins du dogme ne peuvent être que les continuateurs irrécusables des apôtres, témoins de la prédication du Christ, de ses miracles préemptoires, de sa mort rédemptrice et de sa résurrection glorieuse.

Or, écoutez quelques-unes des paroles divines rapportées par ces témoins authentiques:

«Ce n'est pas vous qui m'avez choisi, mais c'est moi qui vous ai choisis...

«Allez, enseignez toutes les nations, baptisez-les...

«Faites ceci en mémoire de moi...

«Les péchés seront remis à ceux à qui vous les remettrez, ils seront retenus à ceux à qui vous les retiendrez...

«Vous êtes le sel de la terre, vous êtes la lumière du monde.»

Non, ce n'est pas à Rutherford, ni à Percy Chapman de Toronto, pas plus qu'à Luther, qu'à Calvin, qu'à Henri VIII, qu'enfin à tous les Judas réformateurs, que s'adressent ces paroles de Jésus: «Pais mes agneaux, pais mes brebis»; «Je te donne les clés du royaume des cieux».

Si le Christ a voulu que son Eglise repose sur Pierre, personne au monde ne peut décider autrement.

Et si Pierre a choisi la ville de Rome pour y

établir le centre de l'Eglise, c'était son affaire à lui. S'il avait voulu choisir Pittsburg ou Toronto comme ville pontificale, on comprend que l'Eglise aurait été trop longtemps sans assises.

Mais puisque le successeur légitime de saint Pierre n'a pas encore osé déménager, c'est toujours à Rome que demeure le «sel (vivant) de la terre et la lumière (vivante) du monde».

Et il n'y a aucun moyen de rester soudé au Christ ressuscité, sans se soumettre à l'autorité de son vicaire immortel, qu'il s'appelle Pierre ou Pie XII, «seul pasteur» d'un «seul troupeau».



DU MEME AUTEUR:

Le CORPS MYSTIQUE de L'ANTECHRIST,
deuxième édition, 12e mille, épuisé.. \$0.75

LE PREMIER PERIL,
quatrième édition, 15e mille, \$0.50

DICTIONNAIRE HUMORISTIQUE
deuxième édition, 8e mille,... .. . \$1.00

ART ET BOLCHEVISME
deuxième édition, 6e mille, \$0.75

LE TOCSIN
..... . épuisé

Où est LA VRAIE EGLISE?
27e mille... .. . épuisé

KARL et BAPTISTE,
25e mille... .. . \$0.10

LIBERTE, EGALITE, FRATERNITE,
25e mille,... .. . \$0.10

TIM et JOS,
20e mille, \$0.10

En vente chez l'auteur
à Bagotville, Cté Chicoutimi, P. Q.
